

GESTION DES ERP : ASSISTANCE AU RESPECT DES OBLIGATIONS

Que dois-je faire vérifier ? quand ? la différence entre entretien et vérification ? par qui ? quoi exactement ? pour quel ERP ? le registre est-il à jour ? et la formation ? quid si je fais des travaux ?



Qui peut être certain aujourd'hui de répondre totalement, de manière exhaustive, à ses obligations en termes de gestion des ERP ?

Chaque établissement recevant du public (ERP), quelle que soit sa taille, doit être géré par un « chef d'établissement ». Cette « casquette » engendre un grand nombre de responsabilités réglementaires. Chez CAP-ERP nous sommes des professionnels de la gestion des ERP et nous concoctons, avec vous, un accompagnement sur-mesure, gage de sérénité.

LES OBJECTIFS

- Mettre en place une organisation adaptée ;
- Faire procéder aux contrôles et entretiens périodiques ;
- Être exemplaire vis-à-vis des commissions ;
- Connaître les limites de chaque action.

« Vous êtes pris en main. Complètement. Tout est sous contrôle. Nous rédigeons les contrats, nous mettons en place les procédures, les équipes. Nous nous chargeons de l'administratif, nous vérifions que les coûts sont maîtrisés, que tout est respecté. Et vous êtes informé. Automatiquement. Sans y penser. Nous sommes à vos côtés. »

VOS BÉNÉFICES

- Sérénité ;
- Coûts maîtrisés ;
- Appui perpétuel et sûr ;
- Expertise ;
- Obligations respectées.

LA MISSION DE BASE

- Visites régulières ;
- Contrôle du respect des contrats des intervenants ;
- Aide à la gestion de ces contrats ;
- Entrevues éventuelles avec les prestataires ;
- Assistance à la gestion du registre de sécurité et du service de sécurité ;
- Préparation et participation aux commissions de sécurité.

le + développement durable

Prise en compte :

- De l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
- De la maîtrise de l'énergie ;
- De la protection de l'environnement en général.



Compléments éventuels

Rédaction des contrats, formations, études spécifiques, déclarations, plans, etc.

Plus-value
CAP-ERP

- Experts multidisciplinaires ;
- Connaissance de la gestion des ERP et de la gestion de patrimoine
- Améliorations environnementales ;
- Mises aux normes.